



AUSSONNE
Commune hors du Commun.

Aussonne Entre-Nous

Noté

Recensement général de population

Le recensement général de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février. Des agents recenseurs se présenteront au domicile des Aussonnais. Ils seront munis d'une carte officielle sur laquelle figurera leur photo et la signature de Mme le Maire. Chaque foyer se verra remettre :

- une feuille de logement
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement
- une notice d'information sur le recensement.

Ce questionnaire rempli devra être retourné en mairie avant le 18 février 2012.

Le recensement sert à établir la population d'une commune ; c'est sur la base de cette population que sont octroyées les dotations diverses qui soutiennent l'équipement public de la commune. Il est donc de l'intérêt de tous de participer à ce recensement.

La participation au recensement est une obligation légale

Répondre au recensement est une obligation faite aux citoyens aux termes de la loi du 7 juin 1951, modifiée.

Les renseignements fournis restent confidentiels

Tous les renseignements sont transmis à l'Insee mais ne peuvent pas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

La confidentialité est assurée.

Les résultats peuvent être consultés en ligne

Les premiers résultats de l'enquête seront disponibles à partir de janvier 2013 sur le site www.insee.fr

Plus d'infos en mairie : 05 62 13 47 20

Repas des Aînés

Vous avez 65 ans et plus ? La Municipalité vous invite à participer à un repas qui aura lieu à la Halle aux Sports Pierre-Denis, le dimanche 26 février à midi.

Une invitation vous sera transmise courant janvier. N'oubliez pas de nous répondre en vous inscrivant si vous êtes intéressé par ce lien convivial et festif.

Inscription sur les listes électorales

L'année 2012 sera marquée par deux scrutins importants : les élections présidentielles auront lieu le 22 avril et le 6 mai. Et les élections législatives sont programmées les 10 et 17 juin. L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans. Dans tous les autres cas (déménagement, mutation...), l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire auprès de la mairie - Vous habitez la commune mais vous n'êtes pas déjà électeur à Aussonne ? Si vous souhaitez participer aux élections présidentielles et/ou législatives n'oubliez pas de vous faire inscrire le 30 décembre dernier délai, en mairie. 05 62 13 47 20

Nouveau

Des modifications sont en cours

...A LA MAIRIE, nouveaux horaires

Après une fermeture exceptionnelle, les samedis 24 et 31 décembre, pour les fêtes de fin d'année 2011, l'accueil de la mairie sera définitivement fermé le samedi matin à compter du 1er janvier 2012

La mairie sera ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

L'élu de permanence sera à votre disposition pour les urgences au numéro habituel : 06 77 41 41 72.

... AU LIEN SOCIAL, nouveaux locaux

« Le Lien Social » s'installera le 9 janvier 2012, dans les nouveaux locaux municipaux situés au 200 route de Merville

« Le Lien Social » regroupera

→ Les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- Aides à domicile – Portage repas- Petit bricolage- Transport
- Dossiers d'Aides sociales
- Régie pour les services portage de repas et aide-ménagères

→ Le Relais Emploi

Ces services sont

- ouverts au public, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et sur rendez-vous l'après-midi.
- Fermés le mercredi après-midi

Au 200, route de Merville -

Plus d'infos auprès de Karine Danos 05 62 13 47 28, Responsable du service Social

Site : www.aussonne.fr

Le Lien social sera accompagné de

... LA POLICE MUNICIPALE

Le 9 janvier, le service de police municipale déménagera aussi dans les locaux annexes de la mairie, 200 route de Merville.

Programmé

Le programme des manifestations du trimestre

En décembre

- Le 16 décembre à 20 h 30 à la salle des Fêtes, loto des écoles organisé par l'Association des Parents d'Elèves
- Le 18 décembre à la Salle de Fêtes, Noël au Club de la Gaîté
- Le 28 décembre à 20 h 30, à la salle des Fêtes, loto du foot
- Le 31 décembre, à la salle des Fêtes, réveillon organisé par les rugbymen locaux

En Janvier

- Le 5 janvier à 14 h à la Salle des Fêtes, assemblée générale du Club de la Gaîté
- Le 8 janvier à 15 h, à la Salle des Fêtes, Loto du foot
- Le 27 janvier, à 21 h, à la Salle des Fêtes, loto du collège

En février

- Le 5 février à 15 h, à la Salle des Fêtes, Loto du foot
- Le 12 février à 15 h à la Salle des Fêtes, loto du Club de la Gaîté
- Le 26 février à 12 h, à la Halle aux Sports, repas des Aînés pour les 65 ans et plus

Elus

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants

Un nouveau collège d'élus juniors siège désormais. Désigné par vote le 8 novembre, il est composé de :

Sacha Dos Santos - Rémi Pouydebat - Chloé Batard
- Camille Lucas - Léo Guigou - Clément Le Dé -
Selwin Moussaoui - Alfred Picard - Leny Déjean -
Anaïs Clémentdemenge - Chloé Belloc - Pierre
Mayance - Teddy Antony - Lucie Duvin - Chloé
Raymond

Ouvert/Fermé

Les structures petite enfance, les Accueils de Loisirs, le Point Information Jeunes et la Cyberbase seront ouverts la première semaine des vacances, fermées la seconde

Le Clap's sera ouvert pendant toute la durée des vacances scolaires

Déchetterie— Les déchetteries seront fermées les dimanches 25 décembre et 1er janvier

Reconduite

La journée jobs d'été -

La journée jobs d'été aura lieu le

17 mars 2012, de 10 h à 18 h à la Salle des Fêtes

Organisée par le Relais Emploi et le Point Information Jeunesse, elle permet aux jeunes de chercher un emploi pour les vacances et aux entreprises locales ou aux particuliers de faire offre pour des emplois temporaires, des remplacements... ne demandant pas de qualification particulière.

Contacts—Christelle Ango—05 62 13 48 65

Voté

Au cours de ses différentes séances, le Conseil Municipal a

.Adopté la décision Modificative N°4. La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 34 568 euros.

.Déposé des demandes de subvention auprès du Conseil Général pour : l'acquisition de mobilier scolaire destiné à Jules-Ferry, du matériel d'équipement pour les salles municipales, l'acquisition de mobilier pour les crèches et pour le CLAP's, l'acquisition de matériel pour le Centre Technique Municipal

.Donné délégation à Lysiane Maurel pour signer la convention avec la Communauté Urbaine du Grand Toulouse pour le financement des travaux pluviaux des Rues du 19 mars et Salut

.Acté le principe de la rénovation des armoires coffrets forain espace des festivités après étude réalisée par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG)

.Voté la remise en œuvre du dispositif CLAS (contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) qui s'inscrit comme dispositif de veille éducative en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales et le Conseil Général

. Fixé à 679.12 € le montant moyen de la participation aux frais de scolarisation réclamé aux communes dont les enfants sont scolarisés à Aussonne pour l'année scolaire 2010/2011.

. Adopté un 2^{ème} avenant suspendant le versement du fonds complémentaire aux riverains de l'aérodrome au titre de l'exercice 2010. Cet avenant prolonge d'un an supplémentaire la convention jusqu'en 2013.

. Autorisé Mme le Maire à passer l'acte d'achat des locaux du CCAS et Police après achèvement

. Accepté l'intégration de la voie et des espaces communs du Prestillou dans le domaine public communal